

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à messieurs Pauris et Malherbe, 4 janvier 1850](#)

Jean-Baptiste André Godin à messieurs Pauris et Malherbe, 4 janvier 1850

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Grain](#) est cité(e) dans cette lettre

[Malherbe et Cie](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 1 p. (452)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à messieurs Pauris et Malherbe, 4 janvier 1850, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Familettres/items/show/27242>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 janvier 1850](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Malherbe et Cie](#)

Lieu de destination Le Pas Bayard, Hirson (Aisne)

Description

Résumé Godin règle des feuilles de tôles auprès de Pauris et Malherbe pour un montant de 1 175,08 F. Au sujet de deux tôles retirées par Grain et d'une différence dans le compte des tôles stockées dans les ateliers de Godin. Godin regrette de n'avoir pas encore reçu les fers carrés qu'il a commandés.

Notes Deux lignes du texte sont rayées d'un trait à la plume.

Mots-clés

[Appareils et matériels](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées [Grain \[monsieur\]](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Grain

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Commerce

Biographie Commerçant en France au milieu du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire, peut-être identique à Grain-Lemaire.

Nom Malherbe et Cie

Genre Non pertinent

Pays d'origine Inconnu

Activité Industrie (grande)

Biographie Entreprise métallurgique exploitant un laminoir au Pas- Bayard, près d'Hirson (Aisne) en 1847. Elle apparaît sous les noms Herbecq et Malherbe en 1847, Malherbe et Cie en 1850 et Pauris et Malherbe en 1849-1854.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Reims
26^{me} 31

452

M. Roulon

au retour de son voyage mon coiturier
m'a présenté une note par laquelle vous
lui avez remis frs. 20^{fr} pour un ardeur
je n'ai rien compris à cette réclamation car
les ardeurs de vos cuisiniers ont été exactement
mis par vos filles qui vous étaient adresses et en
outre un ardeur de frs. 46 remis par votre
lettre du 8 courant ~~que le notaire est aussi~~
~~vous avoir bien remis il y a donc erreur malgre~~
~~cela je n'ai fait mettre un encre que vous~~
~~laissez dit m. sous est pas nécessaire~~
j'ai retenu de votre lettre du 24 oct
frs 94^{fr} 15 dont j'ai écrit votre compte
conformément à vos indications

agréé

M. Gauris et Malherbe

Ind. pas payé
1850
2 janvier 4

notre facture du 15 août selon a frs 1206.60
en sus des 4 feuilles ^{lote} que je vous ai reçues
conformément à ma lettre du 10 ^{de} janvier
j'ai pris 4 autres feuilles pour 44 Nis a frs 41.76
faisant ensemble frs 1248.37
compte 3 % sur frs 1211.40 36.33
je vous remets ci inclus 1145.04
à déduire 2 barres ^{en} carrés grasset 112 Nis 36.96

~~M. Gauris et Malherbe ont remis à votre coiturier une ou deux feuilles~~
~~de papier sans valeur, provenant de la différence qui existait maintenant~~
~~sur les totales que je vous ai remis~~
je dois vous en faire plus volontiers de ne
pas renvoyer les fers carrés que vous avez promis me
faire par aurais demandé ailleurs si j'avais eu
à une pareille facture les 2 barres ^{en} carrés que
je vous laisse ci dessus pour compte devant
être aussi en fer forgé

ag. M. Malherbe m. d. d.